

APPEL À PROJETS CORAM 2025-2026

21/01/2026

Ordre du jour



France 2030



Objectifs de l'appel à projets



Présentation de l'AAP

France 2030 est un plan de 54Md€ qui vise à transformer durablement l'économie française



Plusieurs opérateurs :



10 objectifs :

-  Faire émerger en France des **réacteurs nucléaires** de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets.
-  Devenir le leader de l'**hydrogène vert**.
-  **Décarboner** notre industrie.
-  Produire près de 2 millions de **véhicules électriques** et hybrides.
-  Produire le premier **avion bas-carbone**.
-  Investir dans une **alimentation** saine, durable et traçable.
-  Produire 20 **biomédicaments** contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain.
-  Placer la France à nouveau en tête de la production des **contenus culturels et créatifs**.
-  Prendre toute notre part à la nouvelle aventure **spatiale**.
-  Investir dans le champ des **fonds marins**.

54Md€ pour relever les grands défis de notre temps :

- **Écologiques** (50% des dépenses à la décarbonation de l'économie)
- **Innovations** (50% pour faire naître les leaders de demain)
- **Technologiques** (financement de l'innovation sur tout le cycle de vie jusqu'à l'industrialisation)
- **Economiques et stratégiques** (19 CSF)
- **Sociaux** (génération d'emplois pérennes)

6 leviers :

1. **Matières premières** - sécurisation des approvisionnements
2. **Composants électroniques et Robotique**
3. **Numérique** - technos souveraines et sûres
4. **Formation** – soutenir l'émergence de talents
5. **Startups innovantes bottom-up** - émergence et industrialisation
6. **Recherche – innovation** – accompagner l'excellence des écosystèmes de recherche et d'enseignement

France 2030 : Une doctrine d'investissement renouvelée



Un plan d'investissement massif pour faire émerger les futurs champions technologiques et accompagner les transitions de secteurs clés

- ✓ **Inédit par son ampleur** : 54 Md€ investis dans la transition de tous les secteurs ;
- ✓ **Traduit une double ambition** :
Transformer durablement des secteurs clefs (énergie, automobile, aéronautique, espace, ...) par l'innovation technologique
Positionner la France en leader du monde de demain



Une doctrine d'investissement pour répondre aux défis écologiques, économiques, technologiques, industriels et sociaux de notre temps

- ✓ **Prise de risque accentuée et assumée** (vs. logique de capital risque) : soutenir des projets potentiellement plus amonts ou atypiques, mais particulièrement novateurs et/ou en rupture par rapport à l'état de l'art;
- ✓ **Sélectivité et haut niveau d'exigence, notamment en termes d'incitativité et d'innovation** : soutenir des projets qui ne se feraient pas sans l'intervention publique et miser sur les **acteurs émergents** ;
- ✓ **Caractère innovant et valeur ajoutée du projet** : impact favorable quantifiable à terme sur la société française en matière technologique, de capital humain, d'écosystème, d'infrastructure ; sources de « retours » économiques, sociaux ou environnementaux pour la collectivité destinés à augmenter le potentiel de croissance de l'économie, accélérer la transition écologique, accroître notre autonomie dans l'approvisionnement ou la production, et renforcer la résilience socio-économique de notre pays.

Ordre du jour



France 2030



Objectifs de l'appel à projets



Présentation de l'AAP

Rappel de la stratégie d'accélération « Véhicule connecté zéro émission » de France 2030



Soutien à l'investissement

1/ CORAM

2/ AAP Invest

3/ Accompagnement des territoires affectés
par les mutations de la filière

4/ Extrême Défi



Contributions des autres stratégies d'accélération
(Batterie, hydrogène)



Objectifs des dispositifs de soutien



Produire en France, à l'horizon 2030, au moins 2 millions de véhicules électrifiés par an ;



Maîtriser la conception et l'industrialisation des composants du véhicule de demain (zéro émission, connectés) ;



Accélérer les investissements de modernisation et de diversification des sous-traitants automobile pour faire maintenir un tissu industriel amont compétitif, décarboné, innovant, résilient, et créateurs d'emplois d'avenir



Encourager les entreprises de la filière à décarboner leurs processus de fabrication, réduire leur consommation énergétique et leur empreinte environnementale en allant au-delà des normes en vigueur, notamment par le développement de processus de production circulaires.

CORAM 2025-2026 – Objectif, cibles et attendus



Objectif

Soutenir les investissements de R&D pour répondre aux enjeux majeurs de notre époque dans l'industrie auto :

- Décarbonation des véhicules
- Réduction de l'empreinte environnementale du véhicule et des processus de production
- Développement des véhicules et services de mobilités connectés, automatisés et cybersécurisés
- Développement de systèmes et services de mobilité routière alternatifs
- Mutualisation des outils, infrastructures, données, moyens d'essais et développements



Cibles

Entreprises de toute taille de la filière automobile et de l'écosystème de la mobilité routière (y compris sociétés de services, opérateurs de transports, gestionnaires d'infrastructures, collectivités locales et opérateurs de connectivité).

Esprit général

Attendus

- **Innovation de rupture/émergente (TRL : 4-6 à 6-8)**
- **Compétitivité, différenciation**
- **Collaboration / Retombées sur la filière**
- **Souveraineté / Durabilité**
- **Impacts socio-éco. sur le territoire**

Projets collaboratifs

Taille minimum des projets :

- 1 M€ si PME ou ETI cheffe de file
- 4M € si GE

Consortium : Industriels, notamment PME, laboratoires

Possibilité de financement avantageux (+10-15% d'intensité d'aide) si collaboration effective :

Consortium avec au moins une PME, sans qu'une entreprise ne supporte seule plus de 70 % des coûts admissibles du projet ;
Consortium avec organismes de recherche supportant au moins 10% des coûts admissibles du projet et ont le droit de publier les résultats de leurs propres recherches.

Projets individuels

•Taille minimum des projets :

- 1 M€ si PME ou ETI
- 4 M€ si GE

Porté par une entreprise unique, quelle que soit sa taille, immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS)

CORAM – Bilans



Bilan

Chiffres clés depuis 2020

77

projets soutenus

466 M€

d'aides accordées

1 338 M€

d'investissements R&D

Typologie des projets soutenus

13% (62 M€)

Matériaux et économie circulaire

56% (262 M€)

Véhicule électrique

10% (45 M€)

Systèmes Hydrogène

21% (96 M€)

Véhicule autonome et connecté et services

Typologie des entreprises soutenues

70% GE

5% ETI

16% TPE/PME/Startup

9% Laboratoires



Bilan 2024

Chiffres clés

17

projets soutenus

73 M€

d'aides accordées

173 M€

d'investissements R&D

Typologie des projets soutenus

32% (23 M€)

Matériaux et économie circulaire

58% (42 M€)

Véhicule électrique

1% (1 M€)

Systèmes Hydrogène

11% (8 M€)

Véhicule autonome et connecté et services

Typologie des entreprises soutenues

58% GE

0% ETI

25% TPE/PME/Startup

18% Laboratoires

Ordre du jour



France 2030



Objectifs de l'appel à projets



Présentation de l'AAP

NATURE DES PROJETS ATTENDUS



Projet de recherche et d'investissement

- ✓ **Accélérer la mise sur le marché de technologies, de services et/ou de solutions ambitieuses innovantes et durables en matière de mobilité**
- ✓ **Projets profondément innovants, que cela soit en termes d'usage, de choix technologique, de procédé de fabrication ou d'exploitation**
- ✓ **Projets avec des facteurs différenciants marqués par rapport à l'offre existante**
- ✓ **Projets visant des marchés d'avenir**
- ✓ **Projets susceptibles de connaître une très forte croissance pour permettre d'acquérir une position significative sur le marché concerné**

NATURE DES PROJETS ATTENDUS



Six thématiques prioritaires :

**Volet 1 : Véhicules zéro
émission et projets
structurants de sa chaîne de
valeur**

**Volet 2 : Amélioration de la
performance
environnementale du
véhicule**

**Volet 3 : Autres axes
permettant l'élimination des
pollutions à l'usage des
véhicules**

**Volet 4 : Véhicules et
services de mobilité
connectés, automatisés**

**Volet 5 : Systèmes et
services de mobilité routière**

**Volet 6 : Projets de
plateformes mutualisées**

NATURE DES PROJETS ATTENDUS



Ouverts aux entreprises de toute taille



Participation d'organisme de recherche possible pour les projets collaboratifs



Projet monopartenaire : > 1M€ pour les PME, > 4M€ pour les GE



Projet collaboratif : >1M€ quand chef de file PME, >4M€ quand chef de file GE

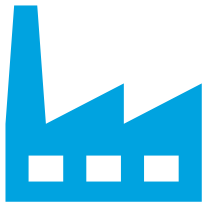


Durée de projet attendu : 24 à 48 mois

DEPENSES ÉLIGIBLES ET FINANCEMENT

Dépenses de R&D directement affectées au projet : salaires et charges, frais connexes forfaitaires, sous-traitance, amortissements....

Modalités de soutien adaptées en fonction du type de structure, du type de dépenses et du caractère collaboratif ou non du projet



Pour les entreprises :

- 60% de subvention (maximum)
- 40% d'avances récupérables



Pour les établissements de recherches :
100% de subvention

Date de prise en compte des dépenses : J+1 date de relève

CRITÈRES DE SÉLECTION



Montage du projet



Consortium



Plan de financement



Innovation



Impacts environnementaux



Réplicabilité de la solution



Pertinence du modèle d'affaires



Impacts socio-économiques sur le territoire



Stratégie industrielle



Labellisation par un Pôle de compétitivité

CALENDRIER



LANCEMENT DE L'AAP

2^{NDE} RELEVÉ

**01/01/
2026**

**17/03
/2026**

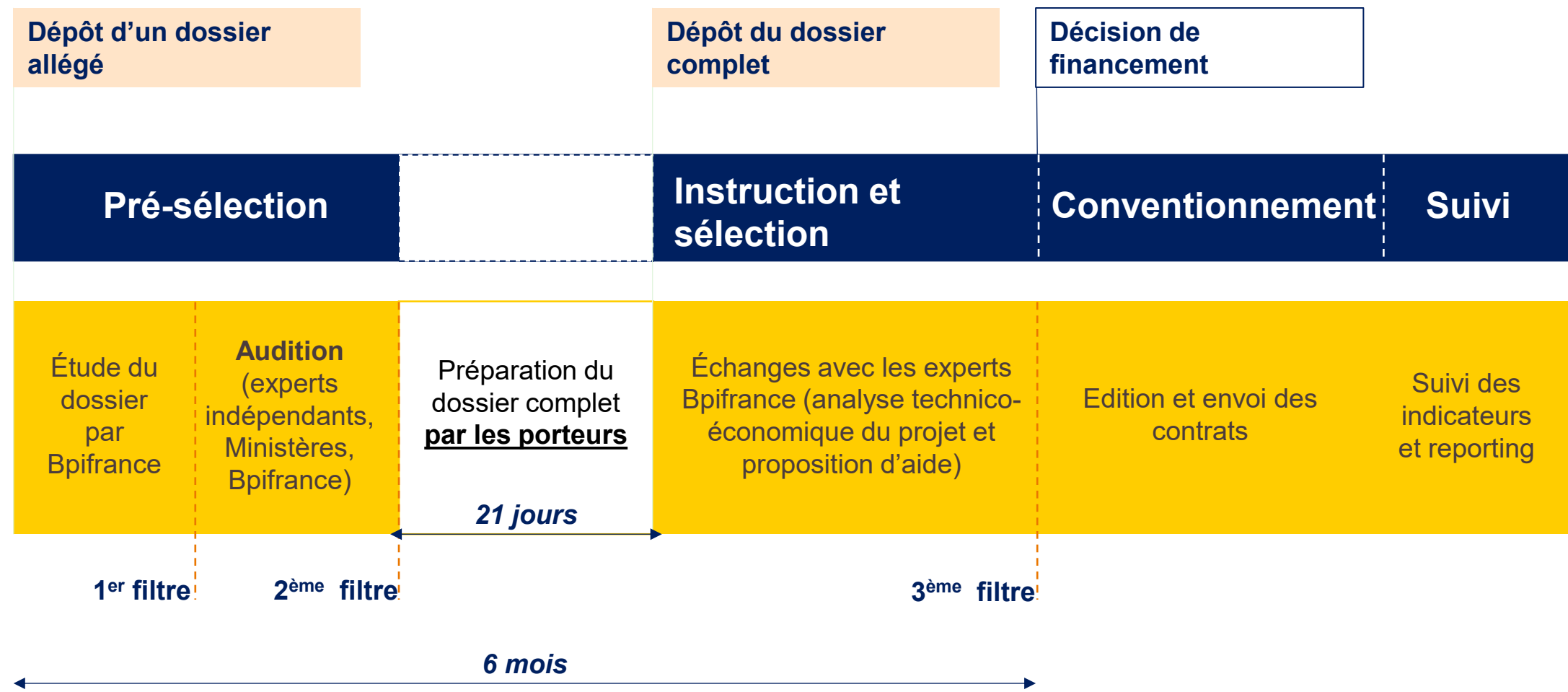
**07/07
/2026**

**15/12/
2026**

1^{ÈRE} RELEVÉ

3^E RELEVÉ

PROCESSUS DE SÉLECTION



DOSSIER CANDIDATURE – PREMIER DÉPÔT



Document Projet
1. Présentation du projet A télécharger sur Picxel <i>Cf. doc. "1.Présentation projet" dans le dossier de candidature pour retrouver le plan type</i>

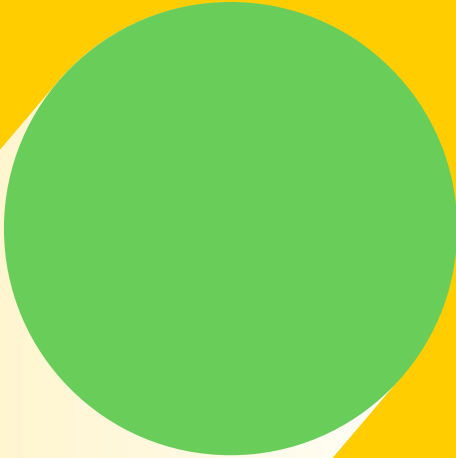
Documents à fournir par le porteur du projet (si projet individuel) ou par le chef de file et tous les partenaires (si projet collaboratif) selon son profil

2. Fiche de demande d'aide dûment complétée et signée par le représentant légal ou toute personne habilitée (joindre dans ce cas une délégation de signature) A renseigner directement sur Picxel <i>Cf. doc. "2. Guide déposant PICXEL _ Fiche de demande d'aide" du dossier de candidature</i>
3. Grille d'impacts environnementaux socioéconomiques A renseigner directement sur Picxel <i>Cf. .zip "3. Guide déposant PICXEL _ Grille d'impacts" du dossier de candidature</i>
4. Prévisions économiques A renseigner directement sur Picxel <i>Cf doc. "4. Guide déposant PICXEL _ Prévisions économiques" du dossier de candidature</i>
5. Dernière liasse fiscale type CERFA complète avec les annexes (pour les groupes, joindre aussi les comptes consolidés) A télécharger sur Picxel
6. Dernier rapport du commissaire aux comptes (ou à défaut de l'expert comptable) sur les comptes du dernier exercice approuvé A télécharger sur Picxel
7. Convention de mandat : uniquement si projet collaboratif, chaque partenaire doit signer sa convention de mandat avec le chef de file A télécharger sur Picxel <i>cf. doc. "7. Mandat (partenaire projet collaboratif)" du dossier de candidature</i>

- ✓ **A DEPOSER EXCLUSIVEMENT SUR PICXEL**
- ✓ **MODÈLE DU DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER SUR BPIFRANCE.FR**



DE NOMBREUSES INFORMATIONS SONT À RENSEIGNER DIRECTEMENT SUR LA PLATEFORME PICXEL, PENSEZ À BIEN ANTICIPER VOTRE CANDIDATURE PAR RAPPORT À LA DATE DE LA RELÈVE VISÉE

A large green circle is positioned on the left side of the slide, partially overlapping a white diagonal band that runs from the bottom left towards the top right.

CONTACTS

BPIFRANCE :

AAP-FRANCE2030@BPIFRANCE.FR

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES :

QUENTIN.MOLIERE@FINANCES.GOUV.FR

ADRIEN.RIVIER@FINANCES.GOUV.FR

SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'ÉTAT EN RÉGION (SEER)



SERVIR L'AVENIR

bpifrance